

<http://www.snetap-fsu.fr/FaEP-examen-des-formations-a-enjeu.html>



FàEP : examen des formations à enjeu particulier

- Les Dossiers - Carte scolaire - Archives Structures - Structures Rentrée 2009 -

Date de mise en ligne : dimanche 25 janvier 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

FàEP [1] : examen des formations à enjeu particulier

- Le projet de cette année pour la rentrée 2009, est marqué par un recul du nombre de dossier présenté par les établissements publics -hors rénovation-. Les retours aux établissements des exercices précédents et les annonces gouvernementales faites sur les suppressions d'emplois, n'y sont probablement pas étrangères. En revanche, les maisons familiales semblent vouloir tirer le meilleur parti de la réforme de la voie professionnelle pour s'installer au niveau IV.
- 151 dossiers d'évolutions sont proposés 64 pour le public, 58 pour les MFR, 25 pour le [CNEAP](#) et 3 pour l' [UNREP](#).
Ainsi, pour l'[EAP](#), il faut distinguer parmi les 64 dossiers, 37 nouvelles propositions et 26 dossiers de rénovation qui résultent de la réforme de la voie professionnelle.
- Nouveaux dossiers :
Il faut noter les demandes de suppressions de cinq [BTSA](#) dont quatre TC et un VO et les demandes d'ouverture de quatre BTSA SER ; deux demandes d'ouverture de Bac Pro production du Cheval ; une demande d'ouverture de [CAPA](#) soigneurs d'équidés ; trois ouvertures de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles et à contrario, une demande de fermeture Pré-licence.
- Dossiers rénovations :
Ils comprennent les suppressions de 4 [BEPA](#) EAENR ; les demandes d'ouvertures de seize 2nd professionnelle EP3 "environnement", de trois 2nd professionnelle Canins et Félines et de trois 2nd professionnelles Chantiers Forestiers.
- Compte tenu de l'absence d'information à ce stade de la consultation pour savoir si les demandes d'ouvertures ou de fermetures concernent des classes ou des sections et de renseignements sur d'éventuelles classes proposées en redéploiement, il est très difficile de faire l'estimation du solde ouvertures/fermetures. Ces questions seront posées en séance et notamment lors du [CTPC](#) du 26 janvier.

[1] -Les formations dites "à enjeu particulier" doivent obligatoirement faire l'objet d'un avis du DGER. En cas d'avis défavorable du DGER, le DRAF ne peut retenir la structure dans la liste des structures retenues à la rentrée qui suit. La nature de ces formations, compte tenu de leur caractère rare ou de leur enjeu inter-régional qu'elles représentent, justifie qu'un tel avis national puisse continuer à être donné. Elles concernent :

- 1 .Secteur de la production
.Filière Canin-félines et animalerie -BEPA option Elevage canin et félin, et option animalerie de laboratoire -Bac. Professionnel Conduite et gestion de l'élevage canin et félin -BTA production animalier de laboratoire.
.Filière Cheval
-CAPA option Maréchalerie, -CAPA option Soigneur d'équidés, -BEPA option Activités hippiques, spécialités accompagnement de randonnée équestre, entraînement du cheval de compétition, -Bac. Professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole, option élevage et valorisation du cheval
- 2.Secteur AMENAGEMENT -BTA Gestion de la faune sauvage,
3. Autres formations Classes de brevet de technicien supérieur agricole (toutes filières) Classes préparatoires aux grandes écoles : -Classes préparatoires post BTSA, BTS, DUT, -Classes préparatoires BCPST, -Classes préparatoires TB.